

Communiqué de presse

Paris, le 12 juin 2025

Un nouveau Conseil d'administration pour l'Ircantec

Le Conseil d'administration de l'Ircantec (Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques) s'est réuni le 4 juin et a procédé à l'élection de son nouveau président, et nouveau vice-président, ainsi que des membres du bureau et des commissions permanentes réglementaires.

Organisé par le service gestionnaire de l'Ircantec, la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts, ce Conseil d'administration a permis de doter l'Ircantec d'une nouvelle mandature succédant à celle couvrant la période 2021-2024.

Proposé par la fédération générale des fonctionnaires Force ouvrière (FO) afin de représenter le collège des bénéficiaires, **Jean-Christophe Couvy**, a été élu **président du Conseil d'administration**. Il succède à **Christophe Iacobbi**, représentant l'Association des Maires de France qui a - quant à lui - été élu **vice-président** afin de représenter le collège des employeurs.

Jean-Christophe Couvy et Christophe Iacobbi ont tenu à remercier les administrateurs pour la confiance accordée tout en réaffirmant leur engagement au service de l'Institution et de sa valeur phare, la solidarité intergénérationnelle, s'inscrivant dans la continuité des précédentes mandatures.

« La retraite, bien que synonyme de repos pour certains, peut aussi signifier isolement et précarité pour d'autres. En qualité de président du Conseil d'administration, je m'engage à une politique de proximité, soutenant notamment les retraités à travers l'action sociale du régime. Je m'engage également à travailler à garantir la solvabilité à long terme de l'Institution en poursuivant une gestion sociale et environnementale des réserves du régime. L'Ircantec continuera à investir dans l'économie réelle et dans des entreprises respectueuses des droits humains et environnementaux avec en particulier le logement, les vacances sociales et les résidences universitaires et sénior. Je souhaite que le Conseil d'administration de l'Ircantec, à gouvernance paritaire, demeure participatif, solidaire et proche des retraités, des affiliés et des employeurs. Je veillerai à placer cette mandature sous le signe de la proximité et de l'engagement dans un esprit de solidarité, de rigueur et d'adaptabilité. Être administrateur de l'Ircantec oblige, être président de son Conseil d'administration engage. Toutes et tous pourront compter sur mon engagement sans faille en faveur de l'Institution. » **Jean-Christophe Couvy**

Dans le cadre de cette nouvelle gouvernance, le président Jean-Christophe Couvy et le vice-président Christophe Iacobbi appellent toutes les parties prenantes, gouvernement et tutelles, à s'inscrire avec eux dans une démarche volontaire et constructive pour redémarrer les travaux de l'Ircantec le plus rapidement possible.

Cette mandature 2025-2029 se déroulera avec la pleine et entière collaboration de la Caisse des Dépôts - son service gestionnaire - pour mener à bien les nombreux chantiers à venir.



Jean-Christophe Couvy, né le 6 juin 1971 à Périgueux, est major de police, officier de police judiciaire cumulant 27 années d'expérience dans les forces de l'ordre et est actuellement secrétaire national du syndicat de police UN1TE. Jean-Christophe COUVY est titulaire d'un DUT Techniques de Commercialisation et d'un Bachelor *International Business Administration* de l'Université de Northumbria, en Grande-Bretagne. Membre du Conseil d'administration de l'Ircantec depuis 2019, ce mandat marque son troisième et dernier engagement au sein de cette institution dont il vient d'être élu président.



Christophe Iacobi, né le 30 avril 1965 est depuis 2014 maire d'Allons, commune des Alpes-de-Haute-Provence. Il est vice-président de la communauté de communes Alpes Provence Verdon en charge des travaux et des marchés publics. Depuis 2014, il est membre de la commission ressources humaines de l'Association des Maires de France. Il est membre du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, administrateur du centre de gestion des Alpes-de-Haute-Provence et administrateur du Centre national de la fonction publique territoriale. Après avoir été président du Conseil d'administration de l'Ircantec de 2020 à 2024, il est en dorénavant le vice-président.

L'Ircantec est le régime de retraite complémentaire obligatoire par répartition et par points du secteur public, dédié aux agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques (3,25 millions d'actifs cotisants et 2,33 millions d'allocataires). C'est également le régime de retraite des élus locaux. L'Institution qui dispose de plus de 17 Md€ de réserves à fin 2024 est gérée par la Caisse des Dépôts sur la base d'une politique exigeante d'investissement socialement responsable.

Contact presse

Isabelle Vergeat-Achaintre

Responsable communication Tél : 06 07 70 13 30

Isabelle.vergeat-achaintre@caissedesdepots.fr

**Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires
de l'État et des collectivités publiques
131-133, avenue de Choisy 75013 Paris**

www.ircantec.retraites.fr

Une gestion
certifiée AFAQ ISO 9001

